

**DU MAÎTRE SANS COMMANDEMENT
AU SUPPOSÉ SACHANT
DANS LA PRATIQUE ANTHROPOLOGIQUE**

Entretien avec Suzanne CHAZAN-GILLIG*
réalisé par Monique SELIM**

Monique Selim – Comment vois-tu le rapport entre psychanalyse et anthropologie sur la base de ta double expérience de terrain et du divan ?

Suzanne Chazan-Gillig – L'anthropologie est une discipline dont l'institutionnalisation repose sur le paradoxe d'une formation dans laquelle, comme la psychanalyse, « le délire fait corps avec la production théorique » (Roudinesco, 1994 : 102). Héritières du réalisme scientifique contre les arguments de la croyance, l'anthropologie et la psychanalyse se sont instituées sur la base des mécanismes de pouvoir auxquels ont participé ceux qui ont dessiné le domaine précis de ces disciplines : à travers une pratique nécessairement empirique fondée sur le discours en situation analytique et le processus de contrôle institué dans « la passe » pour la psychanalyse et sur les situations d'enquête et les contextes coloniaux et postcoloniaux de domination en ethnologie.

* Retraitée active de l'IRD.
Courriel : suzanne.chazan@orange.fr

** IRD, UMR 201 Développement et Sociétés.
45bis rue de la Belle Gabrielle – 94736 Nogent-sur-Marne.
Courriel : Monique.Selim@bondy.ird.fr

La spécificité du savoir en anthropologie comme celle de la psychanalyse relèvent des postures de recherche prises dans le processus thérapeutique ou dans l'enquête, postures évaluées, critiquées d'autant plus justement que le principe d'autonomie aura été respecté à tous les niveaux d'exercice de la pensée. Le paradoxe veut que le positionnement critique permanent dont dépendent la qualité et l'originalité d'une recherche ainsi que le développement de la pratique analytique se heurte au jeu des institutions chargées d'instituer « sciences » les sciences sociales. En évoquant la notion de « maître sans commandement » (Jacques Lacan) spécifique de la cure analytique, nous pensons que, quelle que soit la posture de recherche prise par l'anthropologue et la manière dont il la justifie d'un point de vue épistémologique, la question de l'objectivité reste entière dans notre discipline dont l'histoire n'a pas dépassé celle des groupes, des conflits qui l'ont traversée et ont pris le pas sur les hommes et leurs idées. Ceci est tellement vrai qu'il n'existe pas encore aujourd'hui de véritable « histoire de l'anthropologie ».

M.S. – L'anthropologie en France est aujourd'hui dans une situation difficile, affectée par le délitement des institutions de recherche et cherchant sa légitimité dans l'ancestralité. Lévi-Strauss est ainsi devenu une icône. Qu'en penses-tu ?

S.C.-G. – La période que nous traversons aujourd'hui, où les maîtres à penser sont rangés aux limbes de l'histoire présente, à qui l'on préfère une connaissance virtuelle et éclatée des textes fondamentaux, est caricaturale en ethnologie au point que le seul ethnologue auquel il est fait référence aujourd'hui est Claude Lévi-Strauss, fondateur du structuralisme. Or, les débats d'idées des années 1960 ont été très intenses, toutes les disciplines fondamentales des sciences humaines y ont participé ainsi en fut-il de la philosophie, de la psychologie et de la logique des sciences. Les courants structuraliste, psychanalytique et le marxisme ont traversé les débats entre les différentes disciplines. À cette époque, évoquer la nécessaire pluralité des disciplines dans l'exercice de la pensée avait quelque chose d'aventureux au regard de la hiérarchie des savoirs portés par des disciplines en concurrence frontale vis-à-vis

des nouveaux mouvements de pensée. Dès lors, il est utile de rappeler que le courant structuraliste, s'il a occupé la place dominante sur les débats de scientificité engagés par les disciplines de sciences sociales, ne fut pas le seul à innover dans le domaine complexe de la production des savoirs. L'anthropologie s'est nourrie des débats entre structuralisme, dialectique et la théorie marxiste des modes de production.

On assiste actuellement à un processus d'effacement de la mémoire du développement des idées d'hier, renforcé par l'usage qui est fait des nouvelles techniques d'information et de communication (TIC), pour construire les bibliographies des sujets traités ou encore pour présenter une problématique adaptée aux appels à programme de recherche, l'essentiel étant de formaliser un projet, de communiquer des résultats rapides. Nous nous éloignons de plus en plus de la possibilité de présenter une histoire de l'ethnologie en France qui se donne à voir comme une discipline éclatée incapable de répondre de manière adaptée et collective au processus d'effacement institutionnel engagé. *Les anthropologues ont plus à dire et à se réclamer de leur savoir que celui qu'on leur prête* et pourtant, il est d'usage fréquent aujourd'hui de s'affirmer anthropologue dès l'instant où l'on s'autorise à en pratiquer l'art¹. Cette volonté d'existence dans les nouvelles formes d'exercice du métier, allant de l'expertise à l'étude d'une société et d'une culture dans la mondialisation contemporaine en passant par l'enseignement à tous les niveaux du primaire et du secondaire, n'autorise nullement le braconnage sans filet hors des champs du savoir disciplinaire institué, ni le bricolage par le détour d'un langage pseudoscientifique qui ne serait pas validé par une épistémologie clairement authentifiée en rapport avec le sujet traité. Ce qui fait sens, aujourd'hui comme hier, ce qui demande d'être clairement énoncé et évalué, c'est le décalage toujours présent entre les discours, les pratiques et les comportements

¹ Ceux qui s'instituent de cette manière sont les anthropologues, de niveau DEA (actuellement), doctorants détenteurs d'une thèse dits « hors-statuts » parce qu'ils n'ont pas réussi à se professionnaliser devant la situation de pénurie de postes mis au concours.

observés. La notion de « maître sans commandement » qui a été à l'origine des procédures de validation des savoirs et des pouvoirs en psychanalyse a été une notion par laquelle la communauté des psychanalystes a cherché à analyser ce qui dans les rapports internes de la discipline relève des conflits de personne, de pouvoir entre « supposés sachant » pour en extraire les vrais débats d'idées qui se sont institués en diverses théories d'où sont nés les fractionnements de la discipline avant son émiettement avec la disparition de son « maître à penser » Jacques Lacan.

Les anthropologues sont loin de cette démarche d'objectivation des contradictions sur lesquelles leur discipline a construit les concepts fondamentaux en usage aujourd'hui. Et pourtant, comme la psychanalyse, l'ethnologie est une discipline qui exige de ses émules un travail découpant sur lui-même et sur l'autre de manière à donner à voir, par abstraction successive, ce qui interagit et autorise d'affirmer l'existence de chaînes de causalités susceptibles de faire sens dans les situations observées ou données à entendre. Tout se passe comme si la crédibilité de l'ethnologie était inversement proportionnelle à sa visibilité tant elle a besoin de la solitude du coureur de fonds pour capter ce qui dans les circonstances de la vie quotidienne et de travail tient lieu de structure, de permanence dans le champ social étudié. Cette production qualitative du savoir ne peut s'explicitier, s'objectiver qu'à travers un exercice rétroactif de la pensée critique soumise à l'évaluation par les pairs.

M.S. – Veux-tu préciser encore la notion de « maître sans commandement » et son application à l'anthropologie ?

S.C.-G. – On aura compris que la notion de « maître sans commandement »² en anthropologie relèverait alors de la posture de

² La notion renvoie à la procédure d'évaluation collégiale mise en place par les psychanalystes réunis autour de Lacan exclu de la « société internationale de psychiatrie ». Il a créé un système d'évaluation où la collégialité des pairs devait être en principe, mais en principe seulement, le lieu de l'évaluation. C'est autour de Lacan que sont institués, légitimés les psychanalystes dits sans divan parce que non médecins dont les séminaires se tenaient rue d'Ulm. Le processus particulier d'évaluation est défini par ce que les psychanalystes appellent « la passe ».

recherche prise dans laquelle l'empirisme radical est le vrai support des matériaux soumis à la réflexion de la communauté scientifique qui s'organise pour gérer, accumuler, contrôler et donc valider les concepts qui évoluent, engendrent de nouvelles manières d'appréhender la réalité des choses, dites, vécues, fantasmées ou les trois, la difficulté majeure étant de trouver un cadre d'objectivation régulier qui permette de contrôler à tout moment, en chaque circonstance, la distance établie entre sujet et objet à travers divers modes de production de l'altérité. Or, les structures d'évaluation, privées de la légitimité académique en mal de reproduction dans le contexte de « mort des idéologies », sont malades d'elles-mêmes et pèchent trop souvent par ignorance des travaux antérieurs, débouchant sur des bibliographies tronquées quand elles n'exigent pas, pour les thèmes dits porteurs, que les auteurs citent tous les écrits sur le sujet traité. La valeur d'un texte n'est plus mesurée à son contenu discursif, ou encore contradictoire et fondé sur une sélection bibliographique mais à son contenu encyclopédique. C'est pourquoi, l'idée de mettre en chantier une histoire de l'ethnologie et du développement des idées me paraît nécessaire devant le vide institutionnel qui nous entoure et les difficultés rencontrées dans l'évaluation des pairs auxquels s'ajoutent des hiérarchies professionnelles trop vite et facilement acquises du fait de l'ouverture des postes avec le départ de la génération « papy boom »³.

³ Il s'agit des conséquences de la pyramide des âges de la génération antérieure qui part en bloc en retraite dans un intervalle très court entraînant les jeunes diplômés dans une évolution de carrière trop rapide pour remplacer les postes à couvrir dans les institutions. Ladite génération « papy boom » a connu parfois de longs blocages avant d'atteindre les postes enviés de directeurs de recherche. Certains n'ont jamais pu franchir le cap des chargés de recherches. Il y a un paradoxe : des postes qui se raréfient, et simultanément, des jeunes docteurs sont sélectionnés rapidement après leur thèse dans les concours pour occuper les nouveaux postes et se voient parcourir trop rapidement les premiers échelons de la hiérarchie où leurs aînés ont mis longtemps à traîner leurs guêtres. Dans les deux cas, il y a déséquilibre entre le statut occupé et l'identité professionnelle réellement acquise.

M.S. – Lorsque tu parles de la notion de « maître sans commandement » tu évoquais aussi la question du processus de production des connaissances allant du terrain à l'écriture. Est-ce que la psychanalyse, comme mode d'interrogation sur soi-même et les autres, peut être un moyen pour résoudre certaines difficultés inhérentes à la critique permanente que doit s'imposer tout anthropologue qui tire ses connaissances de la pratique de terrain ?

S.C.-G. – Je fais partie de ceux qui pensent que la pratique de terrain nécessite de construire un rapport à l'autre distancié, en critique permanente, tout en jouant le jeu d'une implication personnelle qui, dans les cas de conflits ou de forte tension sociale, peut entrer en résonance avec des mécanismes inconscients de reproduction de situations qui surgissent et oblitèrent toute communication et capacité d'analyse in situ. L'autoanalyse est une manière de résoudre cette contradiction du rapport interne/externe établi dans le temps de l'enquête mais elle peut ne pas suffire et certains peuvent chercher un cadre d'objectivation plus radical comme la relation analytique. Il est difficile de dire comment et pourquoi on entre en analyse. Ce que je crois pouvoir dire par expérience, c'est que le rapport à l'écriture est souvent le révélateur d'un impossible partage qui se manifeste autant par excès que par défaut. Il y a ceux qui ne peuvent pas écrire et ceux qui écrivent trop. Dans les deux cas, il faut s'interroger sur ce qui est retenu. La méthode analytique, après avoir conduit l'analysant à ne plus produire exclusivement de représentations idéales de soi, peut être une vraie ouverture à condition de savoir en sortir. Finalement, la question n'est pas pourquoi on est conduit à s'engager dans un travail analytique mais pourquoi on en sort et de quelle manière. En principe, si l'on est entré en analyse pour un problème d'écriture, c'est pour en sortir et se mettre à écrire pour être lu et entendu.

Résumé

La notion de « maître sans commandement » est un concept fondateur des procédures de contrôle instituées dans « la passe », cadre organique de la

validation des savoirs et des pouvoirs par les pairs en psychanalyse. En anthropologie, si l'évaluation par les pairs est aussi le fondement de la validation des concepts qui évoluent, engendrent de nouvelles manières d'appréhender la réalité des choses, dites, vécues, fantasmées ou les trois, la difficulté majeure est de trouver un cadre d'objectivation régulier qui permette de contrôler à tout moment, en chaque circonstance, la distance établie entre sujet et objet à travers divers modes de production de l'altérité. Dans le contexte actuel de structures d'évaluation, privées de la légitimité académique en mal de reproduction dans le contexte de « mort des idéologies », les publications pèchent trop souvent par ignorance des travaux antérieurs, débouchant sur des bibliographies tronquées quand elles n'exigent pas, pour les thèmes dits porteurs, que les auteurs citent tous les écrits sur le sujet traité. En évoquant la notion de « maître sans commandement » spécifique de la cure analytique, j'ai évoqué la difficulté d'instruire la qualité d'une recherche, son originalité par les pairs quand les conflits qui traversent les groupes ont pris le pas sur les hommes et leurs idées. N'est-ce pas là une des plus importantes raisons de l'absence de débats actuels sur l'histoire du mouvement des idées dans notre discipline ?

Mots-clefs : « maître sans commandement », « la passe », supposé sachant, empirisme radical, posture de recherche, histoire de l'ethnologie, vide institutionnel.

Summary

From the « maître sans commandement » to the Reputedly Expert Practitioner in Anthropology

The notion of « maître sans commandement » is a founding concept of the controlling procedures in « la passe », a ruling framework set up to validate both knowledge and power by peers in psychoanalysis. In anthropology, if peer evaluation is also the foundation which underlies the validation of concepts which continue to evolve and engender new means of perceiving the reality of things spoken, experienced, imagined or indeed all three together, the major difficulty is finding a fixed analytical framework which would make it possible to measure at any time, in every circumstance, the distance which exists between subject and object through different ways of producing differentia. In the current climate of the « death of ideologies », evaluation structures are denied academic recognition due to their non-reimplementation. As a result, publications too often err, because of their lack of awareness of earlier works, producing incomplete bibliographies where authors are not required, when writing about themes considered to be « in vogue », to quote all the sources available on the subject in question. When I spoke of the notion of « maître sans commandement »

which is specific to analytic treatment, I discussed how difficult it is for peers to assess the quality of research when conflicts between groups take precedence over men and their ideas. Perhaps this is one of the main reasons for the absence of recent debate on the history of the movement of ideas in our discipline.

Key-words: « maître sans commandement », « la passe », reputedly expert practitioner, radical empiricism, research position, history of ethnology, institutional lack of reaction.

* * *

Chazan Gillig Suzanne, Selim Monique.

Du maître sans commandement au supposé sachant dans la pratique anthropologique : entretien avec Suzanne Chazan-Gillig.

In : Selim Monique (coord.), Douville O. (coord.). Anthropologie psychanalyse et Etat. Journal des Anthropologues, 2009, (116-117), p. 131-138.

ISSN 1156-0428